



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal réuni le 24 juillet 2017 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- **Adoption des nouveaux statuts de l'Agence Technique Départementale**
- **Approbation de la dissolution des Viennes Services** ainsi que le transfert des missions, personnel, actifs, passifs au profit de l'Agence Technique Départementale/Agence des Territoires de la Vienne au 01.01.2018
- Dans le cadre du **plan numérique des écoles**, acquisition de 8 tablettes avec équipement au profit d'une classe de l'école Francine Poitevin pour un coût de 6 726 € subventionné à hauteur de 50 %,
- Approbation de la **décision modificative n°2/2017**,
- Signature d'une convention avec la Préfecture pour l'accès à la **dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires**